

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation – Projet de règlement no 491-2025

(modifiant le règlement de zonage no 163)

Aux contribuables de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité, que **le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation** portant sur le **projet de règlement numéro 491-2025**, lequel vise à **modifier le règlement de zonage numéro 163**.

Objet du projet de règlement :

Le projet de règlement a pour objet de **permettre l'usage de conteneurs** sur le territoire de la municipalité et d'établir les **dispositions et règles d'encadrement applicables à leur installation et leur utilisation**.

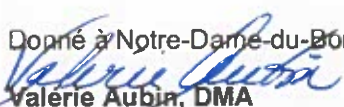
Détails de l'assemblée publique :

- **Date** : 27 août 2025
- **Heure** : 19 h 00
- **Lieu** : Salle du conseil municipal, 1428, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Au cours de cette assemblée, une présentation du projet de règlement sera faite, et les personnes présentes pourront poser des questions ou formuler des commentaires.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité.

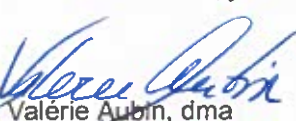
Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce [insérer la date de publication].


Valérie Aubin, DMA
Directrice générale / greffière-trésorière
Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

CERTIFICAT de PUBLICATION (Articles 419 du Code Municipal)

Je soussignée, résidente à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant sur le babillard de l'hôtel de ville et sur le site internet, conformément au règlement 478-2023 adopté par la municipalité le 13 février 2023 le 16 juillet 2025

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour de juillet 2025.


Valérie Aubin, dma
Directrice générale
Greffière trésorière

